Aménager la transition Recommandations

Christine Sözerman, Edouard Montagrin, José Ticon Mai 2008

Que la structure du secondaire I se maintienne en trois filières différenciées de manière structurelle ou évolue, l'adoption du concordat HarmoS et de la Convention scolaire romande, les ambitions nouvelles (2 langues étrangères au primaire, puis tout au long de la scolarité, notamment), les nouveaux moyens d'enseignement et le Plan d'études romand (PER) auront un impact important sur l'actuelle organisation de l'école vaudoise.

Une remise en question, y compris de la grille horaire, interviendra en tous les cas dans ce contexte nouveau.

Seule une large consultation et une communication précise peuvent permettre de développer un projet d'école constructif.

Dans ce contexté, les auteurs du présent document proposent à la SPV de promouvoir l'organisation d'Assises de la formation associant tous les partenaires de l'école; ceux-ci devant travailler à formuler des propositions acceptables par le plus grand nombre.

Organisation de l'enseignement

- Dans un premier temps, l'enseignement se déroule en classes hétérogènes jusqu'au terme du 8° degré.
- Des groupes de besoin peuvent être formés en langues et en mathématiques afin d'approfondir des notions insuffisamment maîtrisées par certains élèves.
- Une période supplémentaire par semaine est allouée à l'enseignement du français, mathématiques et langues étrangères pour soutenir le travail de groupes d'élèves.
 L'organisation de ces périodes est laissée à l'appréciation du maître ou de l'équipe de maîtres qui en rend compte à sa direction. Un accès à des ressources informatiques et à une bibliothèque scolaire est offert à tous les élèves pendant le temps d'école et en-dehors de celui-ci.
- Des locaux sont également à disposition pour des activités liées à la différenciation de l'enseignement.
- Le principe de 1 période maître = 1 période d'enseignement face à une classe d'environ 20 élèves est mis en discussion. Des modes de regroupements divers permettent, selon les objectifs poursuivis, de varier les formes de présence des enseignants face aux élèves. Les horaires doivent être simplifiés, par exemple, en regroupant systématiquement les périodes dans certaines branches afin d'éviter le « zapping horaire ».

Pédagogie

- La formation des enseignants et les profils d'études sont repensés : un master pour tous les enseignants de l'école obligatoire et le nombre de matières enseignées par le même maître au secondaire continuent d'être des thèmes à débattre et à porter.
- La formation à la différenciation, à la pédagogie coopérative, au tutorat est développée.
- Il est insisté sur les moyens à enseigner aux élèves pour qu'ils puissent mieux apprendre (dimension métacognitive de l'enseignement).
- Des référentiels de connaissances et de compétences clairs, pour les élèves et pour tous les partenaires, sont établis. Des priorités y sont inscrites, en partenariat avec le monde du travail et avec les autorités académiques.
- Le choix de supports d'enseignement est adéquat et pertinent en regard des objectifs du Plan d'études romand.
- La priorité est donnée à l'enseignement du français, en référence aux orientations de la CIIP de 2006.
- La culture de l'évaluation en faveur de l'apprentissage et mettant en relief les objectifs atteints et non en faveur du classement des élèves est promue.
- Le soutien extrascolaire est institutionnalisé, dans une perspective de politique publique.
- Les projets d'établissements visant une égalité des acquis des élèves sont valorisés.

Grille horaire

Doit-on aller vers une augmentation ou une diminution de périodes pour les élèves ? Doit-on modifier la durée des périodes ? Quels regroupements des matières proposer et quelle intégration pour l'informatique ?

Pour lancer la réflexion, voici à quoi pourrait ressembler une grille horaire dans une école sans filière.

Matière, domaine	7º année	8 e	9e
			pré-prof. académique
Langue 1	6	6	6
Langue 2	3	3	3
Langue 3	3	3	3
Mathématiques	6	6	5
Approche du monde			
- Sciences	2	2	2 2
- Histoire	2 2 2	2 2 2 1	2
- Géographie	2	2	<u>-</u>
- AM(P)	-		1
- Citoyenneté		2	2
- Economie familiale	1	-	-
Activités artistiques et artisanales : - arts visuels - Musique - ACT - TM - Cuisine	2 1 0-2 0-2 -	2 1 0-2 0-2 0-2	0-1 0-1 0-2 0-2 0-2 0-2
Education physique	3	3	3
Informatique (intégrée)	2	(1)	(1)
Options spécifiques			6 (2) 6 (1)
Cours supplémentaires (grec, italien, espagnol)		2	2
TOTAL	35 périodes de x minutes	35 périodes de x minutes	36 périodes de x minutes

Evaluation

- Le « cadre de l'évaluation » est confirmé, en insistant sur l'évaluation formative.
- Une formation est proposée dans les établissements afin de le mettre en application de manière plus pertinente.

Enseignants

• Un système souple dans l'organisation du travail des enseignants est promu, en intégrant l'assistanat et le dédoublement des classes, selon les besoins.

Ressources

- La dotation de l'enveloppe pédagogique est renforcée pour permettre la différenciation de l'enseignement.
- Du temps de concertation et de préparation de projets pédagogiques favorisant la réussite des élèves est alloué.
- Un soutien extrascolaire est offert aux élèves en difficulté.
- L'intégration des élèves allophones est développée par des cours supplémentaires de français pour toute la famille. Ceux-ci peuvent être donnés au sein de l'établissement.